

DECISIONS BUREAU COMMUNAUTAIRE
du mardi 6 septembre 2022 à 19h00
Salle de réunion - Maison de la Coopération Intercommunale

[2022-35 Approbation de l'avenant n°2 relatif à la convention de partenariat entre la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche et la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise sur la mutualisation d'un poste de technicien rivière](#)

[2022-36 Approbation des devis relatifs à la communication pour l'extension des consignes du tri](#)

[2022-37 Remplacement et agrandissement du chalet cartons "place Pécelet" à Val Thorens](#)

[2022-38 Approbation de la convention de mise à disposition d'Alain PAWLOVIC auprès de la CC Haute Tarentaise](#)

[2022-39 Approbation de la convention de mise à disposition de Mélanie LE ROUX auprès de la CC Haute Tarentaise](#)

[2022-40 Approbation du devis portant sur la signalétique nordique du site des Bruyères, Les Belleville.](#)

[2022-41 Approbation de la convention entre l'Ecole des Arts et la Mairie du Planay pour la location d'une salle communale](#)

Moûtiers, le 6 septembre 2022

Le Président,

Fabrice PANNEKOUCKE

